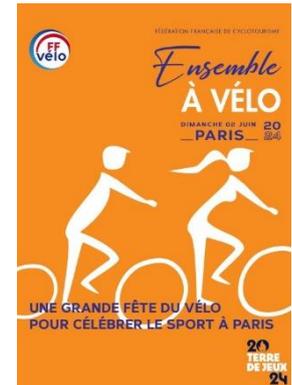




**Fiche descriptive
du voyage itinérant
Montbard ↔ Paris
Du 30 mai au 5 juin 2024**



Message à toutes les licenciées et à tous les licenciés de Côte-d'Or

Comme vous le savez sans doute, depuis 2012, un rassemblement de toutes les féminines initié par notre Fédération a lieu tous les 4 ans dans une ville de France. La nouveauté 2024 est que **les messieurs sont invités à se joindre aux dames** pour converger ensemble vers Paris pour la randonnée de clôture dans le cadre de la Journée Mondiale du Vélo, **le dimanche 2 juin 2024**.

Chaque année, nous partons d'un de nos clubs de Côte-d'Or et c'est la ville de Montbard qui a été choisie pour notre départ le **jeudi 30 mai 2024** en raison de sa situation géographique privilégiée par rapport à Paris et à sa desserte ferroviaire pour celles et ceux qui souhaitent s'y rendre en train. Il conviendra de garer votre véhicule sur le parking du Centre Social-MJC (à 500 m de la gare) qui est gratuit si vous venez en voiture. Si vous venez par le train, le véhicule d'accompagnement pourra récupérer vos bagages. Nous serons accueillis par nos amis cyclos du Club des Randonneurs Montbarfois avec café et brioches.

Nombre de kilomètres à parcourir :

Comme la Côte-d'Or n'est pas très éloignée de Paris, nous ferons l'aller et retour à vélo par des itinéraires différents. Au total : **environ 600 km** (sans compter la déambulation dans Paris) avec **4000 m de dénivelé positif**.

Attention : ces informations ne sont qu'indicatives et sont susceptibles d'être modifiées.

Les itinéraires plus précis (avec traces GPX) vous parviendront quelques semaines avant le départ.

(Pour mémoire à l'attention des dames qui ont "fait Toulouse" en 2021, nous avons parcouru 660 km avec 7100 m de dénivelé positif sans jour de repos).

Programme jour par jour proposé par votre Codep :

Jour 1 (jeudi 30 mai 2024) : rendez-vous sur le parking du Centre Social-MJC de Montbard à 8h30 pour briefing et café d'accueil. Départ à 9h. Nous emprunterons des tronçons de la V51 puis de la V55 le long desquels nous pourrions admirer les Forges de Buffon, le Château d'Ancy-le-Franc (où vous pourrez faire tamponner votre **BPF**), le Château de Tanlay. Nous continuerons notre route jusqu'à Malay-le-Grand (Yonne) où nous passerons la 1^{ère} nuit.

140 km – 660 m D+

Jour 2 (vendredi 31 mai) : nous emprunterons des tronçons de la V55, de l'EV 3 et de la V33 pour longer la Seine et traverser la région de la Brie. Nous traverserons la magnifique forêt de Fontainebleau. L'arrivée est prévue en fin d'après-midi à Maisons-Alfort où nous logerons pour 3 nuits.

120 km – 695 m D+

Jour 3 (samedi 1^{er} juin) : journée libre à Paris.

A noter : les tickets de transport (train, métro, bus, taxi, etc.) sont à votre charge ainsi que le déjeuner et le dîner.

En option : le dîner pourra être pris à l'hôtel sur inscription préalable et sera facturé en sus du montant du voyage.

Nous vous invitons à consulter le site [ensemble à vélo](#) pour en savoir plus sur les journées du samedi et du dimanche. Les informations qu'il contient vont peut-être répondre aux questions que vous vous posez.

Jour 4 (dimanche 2 juin) : grand rassemblement de tous les cyclos au Bois de Vincennes avec animations et déambulation dans Paris accompagnée par les cyclos franciliens. Pique-nique au Bois de Vincennes (inclus dans le prix du voyage).

Jour 5 (lundi 3 juin) : départ de Maisons-Alfort en direction de Nogent-sur-Seine (Aube) pour les cyclos qui ont choisi l'option "7 jours". Pour les autres, le voyage se terminera là. En route, nous traverserons la cité médiévale de Provins (Seine-et-Marne) où vous pourrez valider votre **BPF** puis nous continuerons notre route vers Nogent-sur-Seine. Nous pourrions admirer le Château de la Motte-Tilly.

122 km – 800 m D+

Jour 6 (mardi 4 juin) : départ de Nogent-sur-Seine en direction de Troyes (ville médiévale labellisée Ville d'Art et d'Histoire) où nous effectuerons une visite guidée puis nous déjeunerons au restaurant. Il ne restera que 40 km à parcourir pour atteindre notre destination : Mesnil-St-Père au bord du Lac de la Forêt d'Orient où nous pourrions profiter de l'observatoire ornithologique.

En option : promenade commentée d'une heure en bateau (10€ par personne).

97 km – 677 m D+

Jour 7 (mercredi 5 juin) : départ de Mesnil St Père en direction de notre destination finale, Montbard. Nous traverserons une partie du Parc National de Forêts (11^{ème} Parc National Français). Nous traverserons Châtillon-sur-Seine (où vous pourrez tamponner votre **BPF**) et admirerons à quelques kilomètres de l'arrivée la magnifique Abbaye de Fontenay. Arrivée prévue à Montbard dans l'après-midi.

110 km – 977 m D+

Options possibles :

Option séjour n° 1 : 7 jours – 6 nuits (du jeudi 30 mai au mercredi 5 juin). Aller et retour à vélo.

NB : priorité sera donnée aux personnes choisissant cette option.

Option séjour n° 2 : 4 jours – 4 nuits (du jeudi 30 mai au lundi matin 3 juin).

Retour par vos propres moyens (les frais d'hébergement et les repas seront déduits).

Option dîner : Dîner du samedi 1^{er} juin à notre hôtel

Option bateau : Promenade en bateau sur le Lac de la Forêt d'Orient avec un guide le mardi 4 juin.

Tarifs (ils seront affinés en fonction du nombre de participants et des options choisies)

- **Pour l'option 7 jours :** le coût demandé aux participants sera d'environ **450 €**.
Nota : ce tarif est calculé sur la base de 50 participants (dont 2 accompagnateurs) et pour une durée de 7 jours.
- Le tarif "4 jours" sera communiqué en fonction du nombre d'inscrits.

Aides financières accordées qui nous permettent de proposer ce tarif très intéressant

Aides financières accordées par nuit et par personne pour un minimum de 3 nuits consécutives et 6 nuits maximum :

- 4€ accordés par notre Fédération.
- 10€ accordés par le Comité Régional de Bourgogne Franche-Comté (COREG)
- 20€ accordés par votre Comité Départemental de Côte-d'Or (CODEP) si vous rejoignez notre organisation (10€ en cas d'organisation par votre club ou individuellement)

Soit une aide de 204€ par personne pour votre séjour sur une durée de 6 nuits.

D'autres subventions seront demandées mais les attributions ne seront connues que début septembre 2024. Nous recalculerons les tarifs en conséquence.

Hébergement :

Hôtels ***, certains avec piscine.

Un maximum de chambres à 2 personnes ont été réservées (en twin ou parfois en lit double) mais également des chambres à 3 personnes (dans un des hôtels).

Notre prix comprend :

- les hébergements en pension complète avec forfait boissons pour les repas (sauf le petit-déjeuner du 1^{er} jour, les repas du samedi 1^{er} juin car journée libre et le dîner du dernier jour)
- Les garages pour les vélos dans chaque hébergement
- Le pique-nique du dimanche au Bois de Vincennes
- Le transport des bagages
- La surveillance des vélos pendant les visites de site
- L'assistance sur la route
- La visite guidée de la ville de Troyes jumelée avec le déjeuner au restaurant

Notre prix ne comprend pas :

- L'acheminement jusqu'au lieu de départ,
- Les dépenses à caractère personnel,
- Les transports depuis l'hôtel jusqu'à Paris et dans Paris (train, métro, taxis, etc)
- Le déjeuner du samedi 1^{er} juin (le dîner à l'hôtel est en option),
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "notre prix comprend"

Le règlement s'échelonne comme suit :

- 150 € par personne à l'inscription
- 150 € en mars 2024
- Le solde après le V.I.

Inscriptions :

Vos inscriptions devront nous parvenir **dès que possible dans la limite des 50 places disponibles** au moyen du bulletin d'inscription joint. La priorité sera donnée aux participants choisissant l'option 7 jours.

BPF

Ce voyage sera également l'occasion de valider des BPF à Ancy-le-Franc (J1), à Provins (J3) et à Châtillon-sur-Seine (J5)

Niveau physique :

Parcours sans difficulté, avec peu de dénivelé positif mais nécessitant néanmoins un bon entraînement compte tenu des distances à parcourir chaque jour.

Vélo à assistance électrique :

Les VAE sont les bienvenus mais attention, les participants s'engagent à être autonomes et doivent avoir leur matériel de recharge. L'organisateur n'intervient pas dans la gestion de la batterie (la batterie de recharge sera transportée dans le véhicule d'accompagnement).

Commande de maillots : vous pouvez commander un maillot même si vous ne participez pas au voyage itinérant

Communication aux non-licenciés :

N'hésitez pas à faire part de ce projet à vos ami(e)s non encore licencié(e)s et dites-leur que l'aide de la Fédération s'élèvera pour elles/eux à 10€ par nuit s'ils participent à ce défi et que leur première licence (obligatoire pour participer au voyage) sera gratuite la 1^{ère} année (prise dès septembre 2023, elle sera valide jusqu'à fin 2024).

Salutations sportives.

Votre Commission Féminine

Anne-Marie Bourdillat
06 89 64 50 10

Dominique Guernic
06 89 07 03 27